



compte rendu de la conférence bretonne de l'Energie du 19 janvier 2010

Cette première conférence de l'Energie en Bretagne souhaitée par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional, a été l'occasion d'affirmer la mise en place d'une structure pérenne en Bretagne destinée à favoriser l'échange et le partage de la connaissance sur les sujets liés à l'énergie, mettre en cohérence les initiatives sur le sujet, et intégrer les objectifs nationaux et internationaux dans un contexte de démographie croissante.

Cette conférence a réuni les différents acteurs du territoire sur la question de l'énergie, à savoir l'Etat, les élus locaux, les acteurs du monde économique, des représentants du réseau syndical et associatif.

La composition de la conférence n'est pas figée, elle a vocation à évoluer et à être complétée en fonction des sujets qui seront traités.

Les présentations faites ont permis d'évoquer le contexte évolutif du cadre national, de partager les grands enjeux que sont le réchauffement climatique nécessitant la maîtrise des consommations, le développement des énergies renouvelables mais aussi d'aborder le problème de l'approvisionnement électrique de la région qui ne produit que 8 % de l'électricité qu'elle consomme.

La nécessité qu'il y ait des objectifs chiffrés et des outils pour permettre la réalisation et la mesure de ces objectifs a également été affirmée.

Enfin les différentes démarches et initiatives en cours ont été présentées, ainsi que l'observatoire de l'énergie adossé au Gip environnement (www.bretagne-environnement.org/Energie) et le dispositif de communication du contrat de projet Etat Région : le site internet www.plan-eco-energie-bretagne.fr

Un temps d'échanges et de débat a suivi ces présentations.

Les sujets qui ont émergés de ce débat ont été les suivants :

Le risque de concurrence territoriale entre différents projets liés à la production d'énergie renouvelable a été évoqué (centrales photovoltaïques au sol ; plateformes technologiques pour les énergiemarines...) d'où la nécessité d'une organisation régionale.

Quels leviers et moyens seront mis en oeuvre puis suivis pour limiter les consommations ? Ont été notamment cités l'optimisation du plan Ecowatt ou le développement de réseaux intelligents, ou encore l'orientation de certains modes de financement.

En matière d'ENR la question de la taille exigible pour l'éolien en mer a été abordée : l'objectif étant pour l'Etat d'éviter la dispersion en mer tout en tenant compte de la spécificité des sites éligibles Bretons.

Concernant le raccordement de ces énergies marines, il a été indiqué que celui ci est obligatoire. Cependant, les modalités varient en fonction du niveau de tension.

La contribution du B15 et les suites qui sont attendues de la part du ministère (MEEDDM) ont également été évoquées.

Pour les suites de cette première conférence, le comité de suivi composé des services de l'Etat (MEEDDM), des services du conseil Régional et de l'ADEME proposera une composition de la conférence, élaborera le calendrier et les ordres du jour des prochaines conférences, en fonction de l'actualité et des remontées de thématiques exprimées. Afin d'alimenter la réflexion , des groupes techniques spécifiques seront organisés : ils permettront un partage de l'information et l'émergence de propositions destinées à être débattues en conférence. Dorés et déjà, pour répondre aux attentes exprimées lors de cette première conférence, deux thèmes seront traités d'ici juin 2010: les suites des contributions des collectivités, et l'amélioration des dispositifs de réduction de la demande.

Les documents présentés au cours de la réunion sont joints en annexe au présent compte rendu.

M Cadot
Préfet de région Bretagne

JY Le Drian
Président du conseil Régional de Bretagne